

Avis – Version des faits

Nom du ou de la salarié(e) : _____

Afin que le Syndicat des infirmières, inhalothérapeutes et infirmières auxiliaires de Laval (CSQ) soit en mesure de procéder à l'analyse de votre dossier de façon efficace et de sorte à ne pas créer de délai induit pouvant porter préjudice à votre réclamation, nous vous demandons de nous faire parvenir les éléments suivants dans un délai n'excédant pas les quatorze (14) prochains jours calendrier.

Éléments à remettre au SIIIAL

1. Version des faits écrite (manuscrite ou dactylographiée)
2. Le/les talons de paie couvrant la période visée
3. L'/les horaires de travail couvrant la période visée
- 4.
- 5.

Vous pouvez nous faire parvenir les éléments mentionnés ci-dessus par courriel à l'adresse suivante : relationsdutravail@siiial.com, par télécopieur au (450) 686-6012, ou en mains propres à nos bureaux situés au 1800 boul. Le Corbusier, bureau 126, Laval H7S 2K1 entre 08 h 00 et 16 h 00, du lundi au vendredi.

Veillez noter qu'à défaut d'obtenir lesdits éléments dans le délai mentionné précédemment, le SIIIAL procédera à l'analyse de votre réclamation en fonction des éléments présents au dossier.

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone au (450) 686-6871, ou à vous adresser à votre représentante locale.

Merci pour votre collaboration.

L'équipe des relations du travail du SIIIAL

Avis remis par:

Date: